



**DELIBÉRATION N°119/2022**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux le 1<sup>er</sup> décembre, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni,  
sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 25 novembre 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

**Etaient présents :** M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Christophe VIEIRA – M. Daniel BAPTISTE – M. Bruno DARCILLON – M. Nicolas BONJEAN – Mme VILLEDIEU.

**Etaient représentés :**

M. Jean-Louis ANTONY par Mme Laurence DUPONT  
Mme Caroline POULET par M. Jean-Baptiste BLEHAUT  
M. Alexis VALLENT par M. Laurent THEVENOT  
Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU  
M. Joël DE AMORIM par M. Daniel BAPTISTE

**Etait absente :**

Mme Christiane ZELUS

**Secrétaire de séance :** Mme Aurélie FERNANDES

**OBJET :**

**FINANCES**

**BUDGET PRINCIPAL : Décision modificative n°1**

Le budget primitif pour l'année 2022 ayant été adopté le 31 mars dernier, il convient de réajuster certains crédits pour prise en compte d'informations et/ou d'évènements postérieurs au vote de ce dernier et du rythme d'exécution budgétaire.

Ainsi, le Conseil Municipal, Laurent THEVENOT entendu, et après en avoir délibéré, décide par 22 voix « pour » et « 4 abstentions » de procéder aux ajustements de crédits suivants pour l'exercice 2022, sur le Budget Communal comme suit :

Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
022	022	Dépenses imprévues	-25 900€	
011	6042	Achats prestations services	-48 300€	
011	60632	Fournitures de petit équipement	-20 000€	
011	60633	Fournitures de voirie	-10 000€	
011	611	Contrats de prestations de services	-5 000€	
011	6135	Locations mobilières	-10 000€	

Accusé de réception en préfecture  
063-216304709-20221201-130000€  
Date de télétransmission : 09/12/2022  
Date de réception préfecture : 09/12/2022

011	61521	Entretien matériel roulant	-5 000€	
011	615228	Entretien, réparations autres bâtiments	-5 000€	
011	61558	Entretien autres biens mobiliers	-10 000€	
011	6184	Versements à des organismes de formation	-10 000€	
65	6535	Formation	-6 000€	
65	65741	Subvention Fonct. Courante	-10 000€	
<b>TOTAL</b>			185 200€	
011	673	Titres annulés sur exercices antérieurs		+8 600€
45	4581	Dépenses à subdiviser par mandat		+2 000€
45	4582	Recettes à subdiviser par mandat		+2 000€
041	204422	Sub. Nat. privé - Bâtiments et installations		+1 300€
041	4582	Recettes à subdiviser par mandat		+1 300€
012	6331	Versement de transport		+30 000€
012	64111	Rémunération principale		+60 000€
012	64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		+15 000€
012	64131	Rémunération		+65 000€
<b>TOTAL</b>				185 200€

Certifié exécutoire  
Reçu en sous-préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
Le :

Le Maire,  
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic le jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Laurent THEVENOT

Accusé de réception en préfecture  
063-216304709-20221201-119-2022-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2022  
Date de réception préfecture : 09/12/2022